



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

QUATRE VINGT QUINZE, le 16 FEVRIER à 20 H
L'an mil neuf cent soixante
le Conseil municipal de la Commune de BRENNILIS
dûment convoqué, s'est réuni en session / ordinaire, à la Mairie, sous
la présidence de M. PAUL Pierre Maire.

OBJET : Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15
Date de convocation du Conseil municipal : 10.02.95

BUREAU D'AIDE SOCIALE PRÉSENTS : MM. TOUS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX A L'EXCEPTION
DE :

EXCUSES : Marianne REEB. André ECORCHARD
ABSENTS : MM.

M. r Jean MIOSSEC a été élu secrétaire.

Le 24 novembre 1985, Mr DORVAL LAurent a signé avec le Maire de BRENNILIS, Prési-
dent du bureau d'aide sociale, un bail de neuf ans concernant la parcelle de terre
cadastrée D 481 aux dépendances de PLOENEZ, d'une superficie de 32 ares 40 centiares.
Le 29 septembre 1994, ce bail est arrivé à terme.

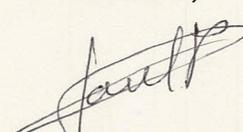
Par un courrier du 1er février 1995, Mr DORVAL a exprimé le souhait de ne pas renou-
veler le fermage mais d'acheter la parcelle, car elle est située parmi des terrains
lui appartenant.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide ^{de} vendre cette parcelle à Mr DORVAL
moyennant le prix de 1 frc/M2.

Le Conseil Municipal donne tous pouvoirs au Maire pour signer les documents relatifs
à cette affaire.

Fait à BRENNILIS, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,


Pierre PAUL.

